ENVIRONNEMENT, ZÉRO PHYTO

Zéro Phyto : Uzès, Terre saine

Uzès, au titre de la commune, vient d'obtenir le label Terre Saine décerné par la FREDON Occitanie, le 15 octobre 2019 à Toulouse. Retour sur cette démarche environnementale vertueuse impliquant tout un territoire. Publié le 24/10/19

Publié le 24 octobre 2019

Les élus et employés municipaux d'Uzès réunis autour du label "Terre Saine", Objectif Zéro phyto (pesticides), bien mérité après trois ans de nouvelles pratiques en ville.

Le 15 octobre 2019 à Toulouse, deux représentants de la Ville d'Uzès, élu et directeur des services techniques, ont reçu au nom d'une équipe le label "Terre saine", décerné par la Fredon Occitanie, en partenariat avec la Région, dans le cadre de la démarche environnementale volontaire "Objectif Zéro Phyto".

Cette belle histoire est la concrétisation d'un travail d'équipes, élus et employés communaux, partenaires, habitants qui ont eu pour objectif commun de faire d'Uzès une ville saine, où il fait bon vivre sans pesticides dans tous les espaces publics.

"Les enfants pourront se rouler dans l'herbe"

"Les enfants pourront se rouler dans l'herbe" a exprimé le directeur des services techniques au cours du point presse pour présenter le résultat de cette démarche. "La plupart des communes passait progressivement les paliers prévus par la charte régionale Objectif Zéro Phyto. A l'origine, il y avait quatre niveaux en fonction de l'implication de ces dernières avec 1 grenouille, 2 grenouilles, 3 grenouilles et Terre saine répondant aux exigences de la loi Labbé" complète-t-il. Il ajoute *"Les 3 grenouilles prévoient de ne traiter ni les cimetières, ni les stades. Uzès a directement pris le virage du troisième palier en mettant en place une procédure, des attendus opérationnels depuis deux ans, ce qui nous a permis d'être directement éligible à "Terre saine"."*

Depuis trois ans, Uzès relève le défi et va plus loin dans ses engagements. Les espaces verts publics, la voirie, les cimetières sont traités sans pesticide et entretenus de manière différenciée par les jardiniers, les

employés municipaux propreté et voirie au nombre de quinze. De nouvelles installations sont créées et pensées pour préserver l'environnement. Le **Plan d'actions pour l'amélioration des pratiques (PAPPH) est appliqué dans l'ensemble des méthodes et actions mises en œuvre pour atteindre les trois objectifs : diminuer la pollution de la ressource (supprimer les pesticides, raisonner la fertilisation), économiser l'eau, développer des espaces verts adaptés et de qualité.**

Les bénéfices profitent à tous :

- **protéger la santé publique : population et personnel communal**
- **favoriser l'environnement : la biodiversité, protection des espèces**
- **économiser l'eau et ne pas la polluer**
- **sensibiliser la population et les jeunes générations aux mêmes actes citoyens**

Prochaine étape : Terre saine Commune sans pesticides

Pour cette cinquième session de labellisation, 162 communes, 2 communautés de communes et 1 département ont été distingués pour leur engagment dans l'arrêt des pesticides. *"51 d'entre eux ont atteint pour la première fois le niveau "Terre Saine" leur permettant de demander le label "Terre saine Commune sans pesticides" auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire"* informe le communiqué de presse de l'organisateur.

Après avoir passé l'audit sur l'ensemble des actions menées par la commune, la Ville d'Uzès s'est également portée candidate pour cette distinction, en attendant que les grenouilles soient affichées aux entrées de la ville. Rendez-vous dans deux ans, avec l'envie que chacun apprécie la démarche et s'empare de ce défi au jardin.

Adhésion à la charte régionale « Objectif zéro phyto » par le conseil municipal, 25/09/2018

La Commune d'Uzès s'est engagée depuis 2016 dans une démarche de suppression des pesticides pour la gestion de ses espaces publics. Ceci s'est accompagné et s'accompagne encore de démarches et actions diverses (investissement dans du nouveau matériel, actions de communications, formation du personnel,...).

En Occitanie, une charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages. Cette charte régionale « Objectif Zéro Phyto » est proposée par la **Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Occitanie**.

Le conseil municipal d'Uzès a sollicité le 25 septembre 2018, l'adhésion de la commune d'Uzès à la charte régionale « Objectif Zéro Phyto ». Un audit par la FREDON en 2019 a évalué les efforts réalisés par la commune. Une démarche de labellisation auprès du **ministère de la Transition écologique et solidaire pour le label « Terre Saine Commune sans pesticides »** a été engagée également.

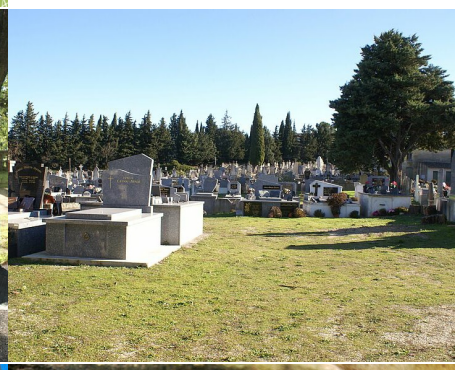

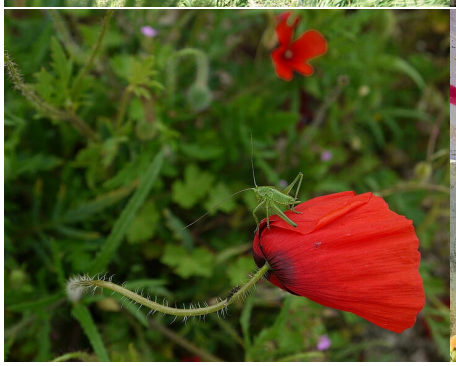

https://www.uzes.fr/actualites/zero-phyto-uzes-terre-saine?

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)